

Naît-on coureur ou le devient-on ?

Raphaël Verchère*, vient de soutenir une thèse en philosophie du sport intitulée « Travail, ordre et discipline: la société sportive et ses tensions ». Il nous met ici en garde face à la notion de mérite tout en montrant que si à certains égards, on naît coureur, on peut aussi le devenir...

En 2011, Nicolas Sarkozy déclarait que « *le sport est l'un des rares domaines où l'égalité des chances et la notion de mérite sont des réalités très concrètes* »¹. Mais quelle est la vraie nature de cette méritocratie sportive, si bien huilée que la société en envie son modèle ? Est-elle simplement un froid système de sélection impartial et objectif ? Ou bien promet-elle beaucoup plus : l'assurance, pour qui y met la peine et s'emploie à travailler le plus et le mieux, d'être récompensé de ses efforts proportionnellement à la mesure des innombrables gouttes de sueur versées durant les interminables entraînements ? Peut-on vraiment devenir coureur, devenir champion, à la condition d'y mettre le travail et les efforts suffisants, ainsi que le soutiennent les discours du mérite ?

Que l'on prenne l'exemple des sports d'endurance. Il est connu que la fameuse VO2 Max apparaît comme l'un des paramètres les plus déterminants pour le devenir du sportif dans les disciplines sollicitant essentiellement la filière aérobic – au point que des modèles très ambitieux prétendent prévoir les performances des coureurs sur la base de cette seule valeur². Or, si l'entraînement permet évidemment d'augmenter sa valeur de VO2 max, il ne le permet que dans une certaine mesure, l'amplitude de cette valeur étant en fait fixée à la naissance pour chaque individu. Si deux vrais jumeaux (monozygotes) possèdent des valeurs de VO2 max similaires, celles de deux faux jumeaux (dizygotes) sont beaucoup plus dispersées, et celles de deux frères peuvent même ne plus du tout présenter de corrélation³. L'entraînement actualise ensuite les potentialités présentes en germes dans le corps des individus. On naît potentiellement coureur, puis on le devient véritablement ensuite en profitant des dispositifs institutionnels permettant de tirer le meilleur parti de ses capacités.

Pour clarifier ces aspects, il convient de distinguer deux significations du concept de mérite⁴, dans lequel l'inné et l'acquis s'entrecroisent. Un premier sens est celui du *mérite rétributif*, désignant la rétribution (argent, gloire, diplôme, position hiérarchique ou autre) attribuée à un individu (ou une équipe, ou une institution) en fonction de ses

performances. Son principe est d'accorder simplement plus à celui compétent, et moins à celui qui ne l'est pas. En sport, une victoire est ainsi méritée en ce sens si décidée sans qu'il y ait triche (dopage, manque de *fair play*, etc.), ni imprévu (arbitrage arbitraire, malchance d'un participant, etc.), de telle sorte « que le meilleur gagne », et lui seul – et non pas le faible, et non pas celui possédant des talents inférieurs. Bien différente est en revanche l'autre signification, qui est celle du mérite moral. Comment un individu en est-il arrivé à mériter les honneurs qu'on lui accorde ? Certes par ses talents ; mais ceux-là sont-ils un don de la nature, quelque chose d'*inné*, un cadeau du ciel ? Auquel cas il faut imputer la responsabilité non pas à l'agent lui-même, mais davantage à la chance d'être bien né (avec de bons gènes, dans une bonne famille, dans un bon contexte social). Est-ce au contraire quelque chose d'*acquis*, qui lui a demandé effort, travail, volonté, courage, sacrifice, persévérance, application et apprentissage ? Dans ce cas, la responsabilité pourrait revenir essentiellement à son action. D'un point de vue moral, on accordera alors davantage de mérite à la deuxième personne en raison des efforts qu'elle a dû produire, plutôt qu'à la première.

Ces deux notions sont différentes, et même contradictoires dans certains cas. Ainsi, le plus méritant au sens rétributif, c'est-à-dire le plus compétent, ne peut parfois l'être uniquement que pour s'être donné la peine de naître, et ne posséder qu'un faible mérite moral, puisqu'il n'aura pas eu besoin de s'efforcer, de se développer. Quant au moins méritant au sens rétributif, c'est-à-dire le plus incomptent, pour peu qu'il s'applique avec assiduité à travailler le mieux et le plus qu'il le peut, il possédera un grand mérite moral, directement corrélé au nombre de gouttes de sueur versées, indépendamment de la question du succès. Mais de fait, tout cela n'est pas toujours très clair. Les deux dimensions du mérite sont bien souvent assimilées pour ne donner qu'un seul concept syncrétique, plein et sans nuance. En sport, ce qui fut longuement acquis par le travail et l'entraînement a tendance à éclipser le capital corporel de départ, si l'on en croit certains discours du mérite qui indexent presque intégralement la réussite sur le seul indice de l'effort. Si bien que l'on en vient souvent à oublier que, si l'entraînement est évidemment une condition nécessaire du succès, celle-ci n'est nullement suffisante. Ceci a d'importantes conséquences d'un point de vue pédagogique : confondre les deux concepts de mérite revient en effet à nouer ensemble fermement la corde de la *rétribution* avec celle de l'*effort*. Amalgamer les deux notions permet alors de faire admettre très simplement l'idée que la rétribution

On naît potentiellement coureur, puis on le devient véritablement ensuite en profitant des dispositifs institutionnels permettant de tirer le meilleur parti de ses capacités.



que l'on peut espérer ne dépend de rien d'autre que de ses efforts. C'est là une seule et même chose que d'être beaucoup rétribué et de suer à grosses gouttes: suez encore plus et vous serez encore davantage rétribué. Corollaire: puisque l'on est responsable des rétributions que la société accorde, il s'en suit que, où que l'on se trouve dans les hiérarchies et les classements, on n'a à s'en prendre qu'à soi-même, et donc accepter l'ordre. Ordre et travail sont ainsi les deux conséquences de ce hiatus entre les deux sens du mérite, entre l'inné et l'acquis, entre ce qui fait que l'on naît sportif, ou qu'on le devient.

Ce fonctionnement dialectique de la notion de mérite fut perçu très clairement par Pierre de Coubertin dans sa *Pédagogie sportive* de 1919, qui lisait dans ce mécanisme une exemplaire leçon de morale : « Sans doute (et c'est là ce qu'il y a de supérieurement moral dans l'entraînement) la volonté et la persévérance, l'effort énergétique et réfléchi parviennent à suppléer dans une certaine mesure à ce que la nature n'a point donné et ainsi ses décisions peuvent être atténuées ou redressées en quelque manière, mais les avantages qu'elle a décrétés en faveur de tel ou tel demeurent avec toute l'apparente injustice dont elle est prodigue envers l'homme. Nulle part l'inégalité naturelle et l'égalité sociale ne se trouvent donc combinées aussi ouvertement; et la leçon qui s'en dégage est bonne à recevoir et à méditer. »⁵ Pour Pierre de Coubertin, la richesse pédagogique du sport réside précisément dans cette illusion, consistant à faire croire qu'il est possible de s'élever à la hauteur des autres grâce au travail, alors que les dés sont peut-être bien pipés d'entrée. Inciter chacun à produire son maximum en faisant miroiter l'égalité, tout en sommant d'accepter l'ordre hiérarchique qui n'est cependant pas fondamentalement bouleversé par les efforts de chacun, et qui demeure donc relativement arbitraire, voire inique. Une pédagogie que l'on ne soupçonne pas à première vue, mais qui tente toutefois de s'imposer

plus largement dans l'enceinte scolaire⁶, le sport tel qu'il est parfois enseigné en EPS aidant à la faire accepter.

Reste qu'il ne faudrait pas non plus sombrer avec pessimisme dans l'excès inverse de l'inaction, au motif que l'effort n'améliore le sort que dans cette « certaine mesure » dont parlait de Coubertin. Si dans l'illusion du mérite sont contenus des effets de pouvoirs desquels il faut se méfier, la position opposée consistant à s'assoupir sur le « mol oreiller » (Montaigne) du doute est tout autant aliénante, car déniant au sujet toute possibilité d'affranchissement par l'action. La culture de ses propres aptitudes par le travail de son être demeure une des conditions nécessaires à toute émancipation. L'apprentissage, travail assidu composé d'efforts toujours douloureux, constitue l'étape obligatoire, pour peu que l'on en restitue précisément le sens et les limites, loin des sirènes du mérite. ♦

*ATER à l'UFR STAPS de Lyon 1 et membre du CRIS

1. Nicolas Sarkozy, « Discours des vœux au monde sportif », 2011.

2. Voir par exemple la très connue – et très contestée – équivalence de Léger et Mercier. Luc Léger et D. Mercier, « Prédiction de la performance en course à pied à partir de la Puissance Maximale Aérobie », STAPS, décembre 1986.

Voir aussi en cyclisme : Robin Candau, « Pédalez, calculez, comparez », Sport et Vie, juillet 2008.

3. Jack Wilmore et David Costill, *Physiologie du sport et de l'exercice*, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 298.

4. Pour une étude de la notion de mérite, voir Yves Michaud, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Paris, Bourin Éditeur, 2009.

5. Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive* [1919], Paris, Vrin, 1972, pp. 140-141.

6. Pour une discussion de ces thèmes concernant le cadre plus général de l'école, voir Anne Barrère, « Le bosseur, le fumiste, les touristes et le forçat. Formes de travail lycéen et pratiques d'évaluation », Correspondances - SAIO Créteil, juin 2001.